

# L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

## 105422 - Il s'entraîne à prélever du sang sur des malades

---

### question

Le médecin a besoin d'apprendre à prélever du sang sur des malades. Pour bien maîtriser cette intervention, il doit la répéter plusieurs fois. Il y a des malades tombés dans un coma profond et chronique et dans un état jugé incurable. Commettons nous un péché, si nous nous entraînons à prélever de leur sang une quantité qui ne leur porte pas préjudice et qui nous est utile. N'y a-t-il pas là une nécessité?

### la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Il n'est pas permis de prélever du sang sur des malades à des fins d'apprentissage et de formation, même s'il s'agit de malades jugés incurables car cette pratique leur porte préjudice et constitue une lésion à leur égard. Si toutefois un malade conscient autorise un prélèvement au profit d'autrui, on peut le faire, pourvu de ne pas le léser.

Allah est le garant de l'assistance. Puisse Allah bénir et saluer notre Prophète Muhammad, sa famille et ses compagnons.

Cheikh Abdoul Aziz ibn Baz

Cheikh Abdour Razzaq Afifi

Cheikh Abdoullah ibnGhoudayyan

Cheikh Abdoullah ibn qaoud